



Comité Régional
d'Équitation de Lorraine
www.crelorraine.fr
crelorraine@hippoplus.com

CHARTRE DE L'ORGANISATION D'UN CONCOURS HUNTER

- L'organisateur participe à la réunion de calendrier qui a lieu à l'automne de l'année précédente.
- L'organisateur saisit sa DUC (Déclaration Unique de Concours) pour l'année suivante entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre (dates à vérifier chaque année) sur le site de la Fédération selon la procédure indiquée sur ledit site.
- Deux mois avant la date du concours, l'organisateur prend contact avec Isabelle HUMBERT, qui lui indiquera quels sont les Officiels de compétition disponibles.
- L'organisateur prend ensuite contact avec le chef de piste qui lui aura été indiqué, pour convenir du choix des épreuves à organiser.
- L'organisateur saisit son concours sur le site www.ffecompet.com (concours Gice : Amateur) ou <https://www.telemat.org> (concours SIF : Club/Poney) six semaines avant la date du concours ; à partir de la saison 2012, la Commission Hunter ne se chargera plus de la saisie des avant-programmes mais reste disponible pour répondre à toutes les questions à ce sujet.
- Le lendemain de la clôture des engagements, l'organisateur prend contact avec Anne-Charlotte DUPONT pour convenir des horaires à saisir et avec le chef de piste pour définir le jour et l'heure du montage de la piste.
- L'organisateur se charge, dans la même semaine, d'éditer les protocoles (disponibles en libre accès sur le site de la Fédération) et de les pré-remplir, ainsi que d'imprimer les documents officiels : listings de départ et chevaux au contrôle notamment, à partir de l'espace organisateur : www.ffecompet.com ou <https://www.telemat.org>
- Le jour du montage de la piste, l'organisateur s'assure que tout le matériel (chandelières, barres, cuillères de sécurité et soubassements) est disponible sur le terrain avant l'arrivée du chef de piste et que des volontaires sont disponibles pour aider ce dernier.
- Le jour de la compétition, l'organisateur s'assure que la sono fonctionne, que tous les documents nécessaires sont disponibles, que l'affichage a été fait. Il doit également être présent une heure avant le début des épreuves ainsi que toute la journée.
- Au cours de la compétition, l'organisateur doit pouvoir détacher quelques personnes pour ramasser les barres mais surtout pour aider le chef de piste au montage des pistes tout au long de la journée.
- L'organisateur prévoit des remises des prix à proximité du public, auxquelles il prendra part pour remettre les récompenses aux concurrents classés.
- A l'issue de la compétition, l'organisateur fait le point avec le président du jury quant aux informations à faire parvenir à la Fédération, notamment les résultats et avec le chef de piste.
- L'organisateur se charge de saisir en ligne les résultats (GICE + SIF) dans les trois jours qui suivent la compétition.

Pour toute question relative à :

- *La gestion d'une piste (programmation des épreuves, matériel ...)* :
Muriel DUPONT **Tel : 06 18 43 88 72**
- *Les disponibilités et l'accueil des Officiels de compétition :*
Isabelle HUMBERT **Tel : 06 84 51 12 72**
- *La gestion de l'organisation d'un concours (saisie informatique, dotations, protocoles ...)* :
Anne-Charlotte DUPONT **Tel : 06 18 43 88 72, ou par mail à annechedupont@gmail.com**

Pour toute autre question :

- **Jean-Pierre BURGER** **06 82 67 60 22** – Président de la Commission Hunter de Lorraine
- **Serge BIACHE** **06 80 31 47 29** – Membre de la Commission Hunter de Lorraine
- **Sophie GIRARDIN** **06 07 05 97 27** – Membre de la Commission Hunter de Lorraine & contact presse
- **Sylvie BOUTELLIER** **03 83 18 87 52** – Secrétariat du Comité Régional d'Équitation de Lorraine